

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 798**

Intitulé

BMA : Brevet des métiers d'art Armurerie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n° 13	Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

223 Métallurgie (y.c. sidérurgie, fonderie, non ferreux...)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du BMA armurerie est un technicien praticien capable de réparer ou reconstruire les éléments détériorés ou manquants d'une arme ou partie d'arme neuve ou ancienne. Pour cela il sait analyser un dossier de fabrication, réaliser une pièce d'armurerie, définir les délais et le coût de fabrication de tout ou partie de la pièce. Il sait conseiller et régler une arme pour un client.

Il connaît la technologie des métaux, les techniques d'usinage, de mise en forme par déformation, de gravage, de traitements thermiques et de traitements de surface.

Ce technicien a des connaissances en histoire de l'art, en histoire de l'armurerie et de ses styles.

Naturellement il connaît la législation sur les armes et munitions et a aussi des bases en communication et en gestion commerciale.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le commerce des armes. La maintenance, l'adaptation, la rénovation et la restauration des armes

Conseiller-vendeur, réparateur d'arme, armurier, restaurateur d'armes

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1211 : Vente en articles de sport et loisirs

H2901 : Ajustement et montage de fabrication

L1503 : Décor et accessoires spectacle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- technologie d'armurerie : reconstruction d'un élément et réparation d'une arme - soutenance d'un dossier relatif à un projet de fabrication d'une arme

- maths, sciences physique

- français

- langue vivante

- histoire de l'art

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury, présidé par un inspecteur de l'éducation nationale, est composé à parité : - d'enseignants appartenant à l'enseignement public ou privé ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - de professionnels (employeurs et salariés en nombre égal).
En contrat d'apprentissage	X	Ministère de l'Éducation Nationale et Professionnels
Après un parcours de formation continue	X	Ministère de l'Éducation Nationale et Professionnels
En contrat de professionnalisation	X	Ministère de l'Éducation Nationale et Professionnels
Par candidature individuelle	X	Ministère de l'Éducation Nationale et Professionnels
Par expérience dispositif VAE	X	Ministère de l'Éducation Nationale et Professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X

Base légale**Référence du décret général :**

Articles D 337-125 à D 337-138 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

20/08/92

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Base Relet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

Lieu(x) de certification :**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**